



Cours interentreprises – phase d’autoapprentissage guidée

Passer les tests de certification sur le contrôle des compétences CI 2

Directive de travail « phase d’autoapprentissage guidée »

Situation initiale

Lors des jours de CI 5 à 9, vous avez décortiqué les quatre unités d’apprentissage suivantes :

- Utiliser des infrastructures numériques
- Créer des contenus numériques
- Garantir la gestion des données
- Rédiger des textes compréhensibles

Il vous faut maintenant passer un test de certification sur chaque unité d’apprentissage.

Important : les tests de certification font partie du contrôle des compétences CI 2. Chaque test de certification ne peut être effectué qu’**une seule fois** et ne peut pas être répété.

Définition de la tâche

- | | |
|----------------|---|
| Étape 1 | Définissez le test de certification que vous passerez en premier. Réalisez ensuite les étapes suivantes séparément pour chacun des tests de certification. |
| Étape 2 | Réviser ce que vous avez appris dans le cadre des unités d’apprentissage des CI.
Pour ce faire, utilisez tous les documents de cours ainsi que les documents que vous avez vous-mêmes créés sur ces thématiques. |
| Étape 3 | Consultez les unités d’apprentissage concernées sur Konvink.
Réviser leur contenu pour vous préparer aux différents tests de certification.
Vous pouvez par exemple : <ul style="list-style-type: none">– Regarder les séquences de démonstration ;– Relire le module de connaissances ;– Effectuer les tests d’entraînement. Si vous avez des questions en suspens sur l’unité d’apprentissage, faites appel à votre réseau du CI et sollicitez vos collègues du CI. |
| Étape 4 | Passez les tests de certification sur l’unité d’apprentissage. |



Attentes

- Se préparer aux tests de certification.
- Passer les tests de certification en temps voulu.

Organisation

Durée : environ 60 à 90 minutes par test de certification, soit 4 à 6 heures au total

Méthode de travail : travail individuel

Outil : ordinateur portable, Internet, identifiants personnels Konvink, unités d'apprentissage « Utiliser des infrastructures numériques », « Créer des contenus numériques », « Garantir la gestion des données » et « Rédiger des textes compréhensibles »